



Ressources chrétiennes

V.6a – DIEU NE PERMETTRA PAS QUE SES ÉLUS SE PERDENT

Car Dieu, qui est riche en miséricorde, selon le dessein immuable de l'élection, ne retire point entièrement des siens le Saint-Esprit, même dans leurs tristes chutes; et il ne permet pas qu'ils tombent au point de perdre la grâce de l'adoption et l'état de justification ou qu'ils commettent le péché qui conduit à la mort, à savoir contre le Saint-Esprit; et, qu'étant totalement abandonnés par lui, ils se précipitent dans la perdition éternelle.

— *Canons de Dordrecht, article V.6*

Les croyants peuvent parfois s'éloigner de Dieu et pécher très gravement. Lorsque cela nous arrive, le Seigneur nous fait sentir sa main qui pèse lourdement sur nous. Cette expérience n'a rien d'agréable. Nos péchés ont des conséquences très sérieuses dans nos vies, mais jamais au point de nous faire perdre le salut. Dieu permet que ses enfants tombent et se fassent mal, mais son but est de nous relever et de nous restaurer. Si Dieu ne veillait pas sur moi, il est certain que je me perdrais pour toujours. Toutefois, Dieu ne permettra pas que ses élus se perdent.

Selon sa miséricorde et son dessein d'élection

L'article 6 nous présente le fondement de la doctrine de la persévérance. Pourquoi le Seigneur va-t-il garder les siens en dépit de leurs péchés? À cause de sa grande miséricorde et de son dessein immuable d'élection. « *Car Dieu, qui est riche en miséricorde, selon le dessein immuable de l'élection, ne retire point entièrement des siens le Saint-Esprit, même dans leurs tristes chutes.* » (V.6).

Nous connaissons les tristes chutes du peuple d'Israël. Lorsqu'ils étaient réunis au mont Sinaï, Dieu leur a dit : « *Je suis l'Éternel, ton Dieu qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, de la maison de servitude. Tu n'auras pas d'autres dieux devant ma face. Tu ne te feras pas de statue [...] Tu ne te prosterner pas devant elles et tu ne leur rendras pas de culte; car moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux.* » (Ex. 20:2-5). Quelques jours plus tard, ils ont honteusement transgressé ses commandements. Ils se sont fabriqué un veau d'or devant lequel ils se sont prosternés. Quelle fut la réaction de Dieu? A-t-il rejeté son peuple pour en choisir un autre? Non. Dieu leur a dit : « *L'Éternel, l'Éternel, Dieu compatissant et qui fait grâce, lent à la colère, riche en bienveillance et en fidélité, qui conserve sa bienveillance jusqu'à mille générations, qui pardonne la faute, le crime et le péché, mais qui ne tient pas le coupable pour innocent...* » (Ex. 34:6-7). Par la suite, Dieu a renouvelé son alliance avec Israël. Il est demeuré fidèle à ses engagements.

David a lamentablement péché. Il aurait dû périr, mais Dieu, dans sa grande miséricorde, a eu compassion. David a chanté : « *L'Éternel est compatissant et il fait grâce, il est lent à la colère et riche en bienveillance; il ne conteste pas sans cesse, il ne garde pas sa colère à toujours; il ne nous traite pas selon nos péchés et ne nous rétribue pas selon nos fautes. Mais autant les cieux*

sont élevés au-dessus de la terre, autant sa bienveillance est efficace pour ceux qui le craignent; autant l'Orient est éloigné de l'Occident, autant il éloigne de nous nos offenses. » (Ps. 103:8-12).

Israël est allé en exil à Babylone à cause de ses nombreuses infidélités. Dans le livre des Lamentations, Jérémie s'est lamenté de la destruction de Jérusalem. Il se sentait déprimé et rejeté par Dieu. *« Je suis l'homme qui a vu l'humiliation sous le bâton de son courroux. Il m'a conduit, il m'a fait aller dans les ténèbres, et non dans la lumière. Contre moi, il tourne et retourne sa main tout le jour. Il a flétri ma chair et ma peau, il a brisé mes os. Il a bâti des retranchements contre moi, il m'a environné d'amertume et de lassitude [...] J'ai beau crier et appeler au secours, il ferme tout accès à ma prière. » (Lam. 3:1-5,8).*

Les conséquences des péchés d'Israël étaient désastreuses et déprimantes, mais Jérémie n'a pas totalement désespéré. *« Souviens-toi de mon humiliation et de ma vie errante, de l'absinthe et du poison; mon âme s'en souvient bien, elle est abattue au-dedans de moi. Voici ce que je veux repasser en mon cœur, ce pourquoi j'espère : C'est que la bienveillance de l'Éternel n'est pas épuisée, et que ses compassions ne sont pas à leur terme; elles se renouvellent chaque matin. Grande est ta fidélité! » (Lam. 3:21-23).*

Le Seigneur nous encourage puissamment en nous assurant que chaque matin il revient à nouveau vers nous. Quand le ciel de nos vies est rempli de sombres nuages et que notre combat contre le péché fait rage, notre espérance et notre consolation se trouvent dans la bonté du Seigneur qui se renouvelle chaque matin. Nous allons persévérer grâce à lui seul.

Dieu n'abandonnera pas les siens, car il est fidèle à sa promesse et il ne change jamais d'idée. *« En lui, nous avons aussi été mis à part, prédestinés selon le plan de celui qui opère tout selon la décision de sa volonté. » (Éph. 1:11).* Selon son dessein immuable d'élection, il a choisi d'avance notre destination finale. Il met par la suite son plan à exécution dans l'histoire. Il opère tout selon la décision de sa volonté afin de nous amener au but ultime qu'il s'était fixé de toute éternité. *« Ce qu'Israël cherche, il ne l'a pas obtenu, mais les élus l'ont obtenu. » (Rom. 11:7).*

Il ne retire pas son Esprit

« Dieu, qui est riche en miséricorde [...] ne retire point entièrement des siens le Saint-Esprit. » (V.6). Cela nous rappelle cette belle parole : *« Mais Dieu est riche en miséricorde et, à cause du grand amour dont il nous a aimés, nous qui étions morts par nos propres fautes, il nous a rendus à la vie avec le Christ. » (Éph. 2:4).* Jamais il ne nous ôtera cette vie nouvelle qu'il nous a donnée. Elle est éternelle! *« Cela, je vous l'ai écrit, afin que vous sachiez que vous avez la vie éternelle, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu. » (1 Jean 5:13).* Jamais il ne nous retirera son Esprit. *« Pour vous, l'onction que vous avez reçue de lui demeure en vous... » (1 Jean 2:27).* *« Vous avez été scellés du Saint-Esprit qui avait été promis et qui constitue le gage de notre héritage, en vue de la rédemption de ceux que Dieu s'est acquis pour célébrer sa gloire. » (Éph 1:13-14).*

Notre corps est le temple du Saint-Esprit. Chaque fois que nous péchons, nous salissons sa maison. Dieu promet toutefois de ne jamais nous abandonner, de sorte que nous pouvons prier comme David : *« Ne me rejette pas loin de ta face, ne me retire pas ton Esprit Saint. » (Ps. 51:13).* Tout comme Jésus s'est humilié afin de devenir un homme en chair et en os, de même le Saint-Esprit s'humilie en demeurant dans nos cœurs pécheurs. Il nous laisse tomber dans le péché, mais seulement jusqu'à un certain point et pas plus loin. Il veille à ce que nous ne nous perdions pas totalement et nous garde dans sa grâce. Il s'assure que le combat contre le péché continue dans nos vies. Quand nous nous éloignons, l'Esprit de Dieu est fidèle et il agit dans nos cœurs par sa Parole afin de nous amener à la repentance.

Il ne permet pas que l'adoption et la justification soient perdues

À l'époque du Synode de Dordrecht, les arminiens croyaient que l'on pouvait perdre son salut. Ils enseignaient « *que les vrais croyants et les régénérés peuvent non seulement déchoir entièrement et finalement de la foi justifiante et aussi de la grâce et du salut, mais encore qu'ils en déchoient souvent et périssent éternellement.* » (Canons de Dordrecht, rejet des erreurs V.3). Cela veut dire que les vrais croyants, justifiés par le sang de Jésus et sanctifiés par son Esprit, s'ils tombent, perdraient tout cela. Le chrétien ne peut donc plus avoir aucune assurance dans cette vie remplie de combats.

Cette opinion anéantit la grâce de Dieu qui nous justifie et qui nous adopte. Dordrecht répond : Dieu « *ne permet pas qu'ils tombent au point de perdre la grâce de l'adoption et l'état de justification.* » (V.6). « *Mais en ceci, Dieu prouve son amour envers nous : lorsque nous étions encore pécheurs, Christ est mort pour nous. À bien plus forte raison, maintenant que nous sommes justifiés par son sang, serons-nous sauvés par lui de la colère.* » (Rom. 5:8-9).

Avant que Dieu commence son œuvre de salut en nous, il savait très bien que nous étions des pécheurs. Quand Jésus est mort pour nous, il savait aussi que nous étions pécheurs. Et pourtant, Dieu nous a réconciliés par la mort de son Fils. Maintenant que nous sommes justifiés, nous avons d'autant plus la certitude que nous serons sauvés de la colère à venir.

Nous ne pouvons pas perdre « l'état de justification » devant le jugement de Dieu. Il n'y a jamais un moment dans la vie du croyant où nous sommes moins justifiés par le sang de Jésus qu'à d'autres moments. Dieu nous voit toujours justes. Ce n'est pas ma bonté qui m'a rendu acceptable aux yeux de Dieu. Devrais-je alors désespérer lorsque je succombe au péché? Non, car il m'a sauvé alors que j'étais pécheur. « *Quiconque est né de Dieu ne commet pas le péché, parce que la semence de Dieu demeure en lui.* » (1 Jean 3:9). La semence de Dieu demeurera toujours dans la personne qui est née de Dieu. Elle ne sera jamais ôtée. Ce verset ne veut pas dire que nous devenons parfaits, mais il signifie que nous ne vivons plus dans le péché.

Nous sommes parfois des enfants rebelles, mais nous demeurons ses enfants. Il n'y aura jamais un moment dans nos vies, en tant que croyants, où nous cesserons d'être ses enfants. Jésus nous a rachetés « *pour que nous recevions l'adoption* » (Gal. 4:5). « *Et vous n'avez pas reçu un esprit de servitude pour être encore dans la crainte, mais vous avez reçu un Esprit d'adoption, par lequel nous crions : Abba! Père!* » (Rom. 8:15).

Oui, nous luttons et nous tombons, mais ne désespérons pas! La grâce de Dieu et sa miséricorde sont grandes. Sa bienveillance et ses compassions se renouvellent chaque matin!

Paulin Bédard, pasteur

Le solide fondement du salut, série d'études doctrinales sur les Canons de Dordrecht.
Copyright © 2014. Utilisé avec permission.

www.ressourceschretiennes.com